

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 6 mai 2025

Délibération n° 28 - 2025 relative à la modification du règlement cadrant le statut de chercheur associé,

Vu le code de l'éducation

Vu la délibération n°27-2024 de la commission recherche relative à l'approbation de la nouvelle procédure « chercheurs associés »,

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve la modification du règlement cadrant le statut de chercheur associé.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	22
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,



le 09/05/2025

La vice-présidente du conseil d'administration
Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Règlement chercheur associé

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : **12. 05. 2025**

Document mis en ligne le : **12. 05. 2025**